

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

CABINET 

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE 

DIRECTION DES FORETS 

SERVICE DE LA GESTION FORESTIERE 

CAHIER DE CHARGES PARTICULIER

Relatif à la Convention de Transformation Industrielle, conclue entre le Gouvernement congolais et la Société de Prestations et d'Import Export, pour la mise en valeur de l'Unité Forestière d'Exploitation Louadi-Bihoua, située, dans l'Unité Forestière d'Aménagement Sud 8 ((Sibiti).

Article premier : L'organigramme général de la société, joint en annexe se présente de la manière suivante :

Une Direction Générale, comprenant :

- un Secrétariat de Direction ;
- un service commercial ;
- un service administratif et du personnel ;
- un service comptable ;
- une Direction Technique ;

La Direction Technique comprend :

- un service forêt
- un service de transformation ;
- un service mécanique et entretien ;
- un service d'approvisionnement

Article 2 : La Société s'engage à recruter des cadres du corps des agents des eaux et forêts, suivant le calendrier ci-dessous :

2004 : un poste d'encadrement ;
2005 : un poste d'encadrement.



Article 3 : La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

Les cadres expatriés ont pour mission de préparer le personnel congolais à sa promotion hiérarchique par une formation, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, la Société doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 : La Société s'engage à construire, pour ses travailleurs, des bases-vies, comprenant :

- une infirmerie ;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable ;

La Société construira aussi une case de passage équipée et meublée pour les agents des eaux et forêts, selon un plan à définir avec la Direction Générale de l'Economie Forestière.

La base-vie devra être électrifiée et dotée d'une antenne parabolique.

Elle s'engage également à appuyer les populations à développer les activités agropastorales autour de la base-vie.

Article 5 : Le montant des investissements se chiffre à F CFA 3.061.500.000, dont F CFA 2.741.000.000 d'investissements prévisionnels, définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation industrielle de bois, sur une période de 5 ans, et F CFA 320.500.000 d'investissements déjà réalisés.

Le calendrier de réalisation de ces investissements est présenté en annexe.

Article 6 : Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

DESIGNATION		ANNEES				
		2004	2005	2006	2007	2008
Production des grumes	Volume Fût	3.000	6.000	20.000	30.000	30.000
	Volume Commercialisable	1.950	3.900	13.000	19.500	19.500
Grumes entrées usine		-	-	11.050	16.575	16.575

Article 12 : Les activités agro-pastorales seront entreprises autour de la base-vie des travailleurs, afin de contrôler les défrichements et d'assurer une utilisation rationnelle des terres.

Ces activités seront réalisées suivant un plan approuvé par la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Lékoumou qui veillera au suivi et au contrôle de sa mise en œuvre.

Article 13 : La société s'engage, conformément aux dispositions de l'article 19 de la convention, à livrer le matériel et à réaliser les travaux ci-après, au profit des collectivités et populations locales et de l'Administration Forestière :

A)- Contribution au développement socio-économique de Département de la Lékoumou

En permanence

- fourniture, chaque année, des médicaments à hauteur de F CFA 1 million. au Centre de Santé Intégré de Kendi ;
- fourniture, chaque année, deux mille (2.000) litres de gasoil au Conseil Départemental de la Lékoumou ;

A la signature

- contribution à la réhabilitation du siège de la Préfecture de la Lékoumou situé au Mont-Télé, à hauteur de F CFA Deux millions cinq cent mille (F CFA 2.500.000) ;

Année 2004

3^e trimestre

- contribution deuxième tranche à la réhabilitation du siège de la préfecture de la Lékoumou, à hauteur de F CFA Deux millions cinq cent mille (F CFA 2.500.000)

Année 2005

3^e trimestre

- contribution à la réfection de l'Ecole Primaire de Moukassi dans le District de Sibiti, à hauteur de F CFA Deux millions (F CFA 2.000.000).

4^e trimestre

- livraison de cinquante (50) tables bancs à la Préfecture de la Lékoumou.

Année 2006

2^e trimestre

- livraison de cinquante (50) tables bancs à la Préfecture de la Lékoumou ;

4^e trimestre

- livraison de cent (100) tables bancs à la Préfecture de la Lékoumou ;

Année 2007

2^e trimestre

- livraison de cent (100) tables bancs à la Préfecture de la Lékoumou ;

B)- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

En permanence

- fourniture chaque année de 2.000 litres de gasoil, aux Directions Départementales de l'Economie Forestière de la Lékoumou et de la Bouenza, soit 1.000 litres par direction..

Année 2004

4^e trimestre

- livraison d'une photocopieuse type canon format moyen, à la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Lékoumou.

Année 2005

2^e trimestre

- livraison d'une (01) moto Cross tout terrain type Yamaha YT 115 avec casque de protection, à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

4^e trimestre

- livraison d'un ordinateur complet avec imprimante et onduleur à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Année 2006

1^{er} trimestre

- livraison d'une radiophonie à la Direction Générale de l'Economie Forestière ;

3^e trimestre

- livraison d'une (01) moto tout terrain type Yamaha YT 115 avec casque de protection, à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Année 2007

3^e trimestre

- livraison d'un groupe électrogène de 4,5 KVA à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Article 14 : Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la société, conformément à l'article 72 de la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000, portant code forestier.

Fait à Brazzaville, le 17 Avril 2004

Pour la Société,

Le Directeur Général,

Fernand MASSALA-GOUAKA

Pour le Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie Forestière
et de l'Environnement,

Henri DJOMBO

Annexe I : Calendrier du Programme des investissements

1.- Investissements déjà réalisés

DESIGNATION	QUANTITE	ANNEE D'ACQUISITION	VALEUR CORRESPONDANTE
1 Tracteur Cat. D7 G	1	2002	60.000.000
1 Skidder 528	1	2002	40.000.000
1 Chargeur 950	1	2003	35.000.000
1 niveleuse 120 G	1	2003	30.000.000
1 camion grumier 2628	1	1999	30.000.000
1 camion grumier 2628	1	2003	30.000.000
1 camion benne	1	1999	15.000.000
1 camion citerne	1	2003	1.000.000
Scies sthll	05	2002	7.500.000
Bâtiment à usage bureaux	1	2000	40.000.000
Terrain de 15.000 m ²	1	2001	32.000.000
Total 1			320.500.000

2) Investissements projetés (en 1.000 F CFA)

DESIGNATION	2004	2005	2006	2007	2008	Total
a) Exploitation Forestière						
D7G ou équivalent (2)		60.000	-	60.000	-	120.000
Débardeur 528/525 (2)	40.000	40.000	-	-	-	80.000
Chargeur Cat-966C (2)	30.000		30.000	-	-	60.000
Niveleuse 120 G (2)	30.000	30.000	-	-	-	90.000
Camions grumiers (4)	60.000	30.000	-	30.000	-	120.000
Camion Benne (1)	15.000		15.000	-	-	30.000
Cuve de 5 m ³	5.000	10.000	-	-	-	15.000
Groupe électrogène (2)	25.000	25.000	-	-	-	50.000
Poste à souder	10.000	10.000	-	-	-	20.000
Véhicule de liaison (2)	30.000			30.000	-	60.000
Camion citerne (1)	30.000	-	-	-	-	30.000
Tronçonneuse (6)	4.000	2.000	-	-	-	6.000
Porte chars/plateaux	30.000		-	-	-	30.000
Construction base-vie	50.000	100.000	50.000	-	-	200.000
Avec	25.000	25.000	-	25.000	-	75.000
Pièces détachées		15.000		15.000	25.000	55.000
Autres équipements						
S/Total a	374.000	374.000	95.000	160.000	25.000	1.001.000
b) Scierie						
Scierie principale	-	160.000	20.000			180.000
Atelier d'Affûtage	-	30.000	10.000			40.000
Decks, rouleau, transf	-	15.000	-			15.000
Chargeur à grumes						
Groupe électrogène	-	35.000	-			35.000
Chariot élévateur	-	140.000	40.000			180.000
Camion plateau	-	45.000	48.000			93.000
Construction hangar	-	30.000	15.000			45.000
Extraction scieries	-	50.000	10.000			60.000
	-	60.000	60.000			120.000
Lames & consommables	-	150.000	5.000			20.000
S/total b		580.000	208.000			788.000
c) Séchoirs						
Cellule de séchage	-		235.000	-	-	235.000
Chaudière à foyer à bois	-		95.000	-	-	95.000
Traitement d'eau	-		12.000	-	-	12.000
Tuyauteries	-		10.000	-	-	10.000
Chariot élévateur	-		10.000	-	-	10.000
Total c			362.000			362.000
d) Moulurage & menuiserie						
Déligneuse à ruban Circulaires	-	-	30.000	-		30.000

Moulurières à 4 face	-	-	70.000	70.000		140.000
Ebouteuse	-	-	20.000	-		20.000
Dégauchisseuse	-	-	60.000	-		60.000
Equariseuse	-	-	-	50.000		50.000
Raboteuse	-	-	10.000	-		10.000
Tenonneuse	-	-	40.000	-		40.000
Ponceuse	-	-	30.000	-		30.000
Perceuse	-	-	30.000	-		30.000
Outils & consommables	-	-	40.000	-		40.000
S/total d			300.000	120.000		420.000
e) Autres équipements						
Système d'inspiration	-	50.000	-	-	-	50.000
Air "comprimée "	-	10.000	-	-	-	10.000
Protection incendie	-	5.000	-	-	-	5.000
Silo à sciure avec soufflage	-	35.000	-	-	-	35.000
Télécommunication	10.000			-	-	10.000
Equipement informatique	10.000			-	-	10.000
Bureau etc...	50.000			-	-	50.000
Forage d'eau						
S/total e	70.000	100.000				170.000
Total 2	444.000	1.027.000	965.000	280.000	25.000	2.741.000
Total Général (1+2)						3.061.500.000

Annexe II : Détails des emplois

	2004	2005	2006	2007	2008
Direction Générale					
Directeur Général	1				
Secrétaire	1				
Opérateur radio	1				
Planton	1				
Attachés	2				
Informaticien	1				
Infirmier +	1				
Médecins	1				
Sous total	9				
Direction Administrative et Financière					
Directeur Administratif et Financier	1				
Chef du personnel	1				
Comptable	1				
Caissier	1				
Collaborateurs	2				
Sous total	6				
Direction Commerciale					
Directeur Commercial	1				
Collaborateur	1				
Sous total	2				
Direction d'Exploitation					
Directeur d'exploitation	1				
Chef de chantier	1				
Sous total	2				
Volet forêt					
Chef de prospection	1	-			
Compteur	8	-			
Abatteur	2	2			
Aide-abatteur	2	2			
Tronçonneur	2	-			
Aide tronçonneur	2	-			
Conducteur D7	1	1	-	1	
Aide conducteur D7	2	2	-	2	
Conducteur 528	1	1			
Aide conducteur 528	1	1			
Conducteur niveleuse	1	1			
Aide conducteur niveleuse	1	1			
Conducteur chargeur 966	-	1	1		
Aide conducteur chargeur 966	-	1	1		
Chauffeur véhicule liaison	1	-	-	1	
Chauffeur camion benne	1	-	1	-	
Aide chauffeur benne	1	-	1	-	
Chauffeur grumier	2	1	-	1	
Aide chauffeur grumier	2	1	-	1	

Chauffeur de camions citerne	1	-			
Aide Chauffeur camion citerne	1	-			
Chauffeur porte char	1	-			
Chef de travaux route	-				
Pointeur-cubeur	-				
marqueur	-				
Sous total	34	15	4	6	
Volet mécanique					
Chef de garage	1	-			
Chef mécanicien	1	-			
Aide mécanicien	4	-			
Electromécanicien	1	-			
Aide	3	-			
Manœuvre	8	-			
Soudeur	1	-			
Sous total	19				
Scierie-Raboterie-Moulurage					
Directeur d'usine	1	-			
Secrétaire	1	-			
Caissière	1	-			
gardien	-	5			
Parc à grumes					
Chef de parc	-	1			
Tronçonneur parc	-	1			
Machiniste	-	1			
Palanmier	-	2			
Parc débités					
Chef de parc	-	1			
Pointeur Cubeur	-	1			
Coliseur	-	1			
Marqueur	-	2			
Production					
Scie de tête		2			
Dédoubleur		2			
Scieur (scie de reprise)	-	2			
Déligneur	-		2		
Eboueur	-		2		
Agent de séchage	-		2		
Dégauchisseur			1		
Raboteur			1		
Scieur (scie de récupération)		4	-		
Affûtage		7	-		
Agent d'entretien		8	-		
Conducteur chariot élévateur		1	1		
Chauffeur camion plateau		1	1		
Conducteur chargeur 960	1	-	-		
Aide conducteur chargeur 950	1	-	-		
Terronneur	-	-	1		

Ponceur		-	1		
Perceur		-	1		
Equarisseur		-	-	1	1
Agent protection incendie		1	-	-	-
Sous total	5	43	13	1	
Total des effectifs	77	58	17	7	1

JP

J

Annexe III : Organigramme Général de la société de prestations et d'Import Export (SPIEX)

